



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE LA GRANDE AGGLOMERATION TOULOUSAINNE**

**COMITE SYNDICAL DU SMEAT
Du 15 novembre 2018
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets**

3.1

ACTUALISATION DE L'ETAT DE L'OFFRE COMMERCIALE

L'an deux mille dix-huit, le quinze novembre à neuf heures, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Première Vice-Présidente, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse, après une deuxième convocation en date du seize novembre deux mille dix-huit, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du vingt-cinq octobre deux mille dix-huit.

Délégués présents :

TOULOUSE METROPOLE	
BOISSON Dominique FRANCES Michel	LAIGNEAU Annette URSULE Béatrice
MURETAIN	
SUTRA Jean-François	COMBRET Jean-Pierre
SICOVAL	
OBERTI Jacques	
SAVE AU TOUCH	
ALEGRE Raymond	
COTEAUX BELLEVUE	
SOURZAC Jean-Gervais	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

BIASOTTO Franck, représenté par Mme BOISSON
BOLZAN Jean-Jacques, représenté par M. ALEGRE
BROQUERE Gilles, représenté par Mme URSULE
CARLES Joseph, représenté par M. FRANCES
LATTES Jean-Michel, représenté par Mme LAIGNEAU

Délégués titulaires excusés

ANDRE Gérard
AREVALO Henri
BASELGA Michel
BAYONNE Serge
CALVET Brigitte
CHOLLET François
COLL Jean-Louis
COQUART Dominique
COSTES Bruno
DELPECH Patrick
DELSOL Alain
DESCLAUX Edmond
DOITTAU Véronique
DUCERT Claude
ESCOULA Louis
FAGET Claudette
FAURE Dominique
FONTA Christian

FOREST Laurent
GRENIER Maurice
GRIMAUD Robert
HAJIJE Samir
LABORDE Pascale
LATTARD Pierre
LOZANO Guy
LUBAC Christophe
MALNOUE Philippe
MANDEMENT André
MARIN Claude
MARIN Pierre
MEDINA Robert
MIRC Stéphane
MOLINA Jean-Louis
MONTI Jean-Charles
MORERE André
MORINEAU Christine

MOUDENC Jean-Luc
PACE Alain
PERE Marc
PLANTADE Philippe
RAYNAL Claude
ROUGÉ Michel
RUSSO Ida
SANCÉ Bernard
SANCHEZ Francis
SAVIGNY Thierry
SERE Elisabeth
SERP Bertrand
SIMON Michel
SUSIGAN Alain
SUSSET Martine
TABORSKI Catherine
TOUTUT-PICARD Elisabeth
TRAVAL-MICHELET Karine

Délégués suppléants excusés

ARDERIU François
BOLET Gérard
DUQUESNOY Bernard
MAZEAU Jacques

MOGICATO Bruno
ROUSSEL Jean-François
SERIEYS Alain
SERNIGUET Hervé

SIMEON Jean-Jacques
VIE Sylvère

Nombre de délégués	En exercice : 67	Présents : 9	Votants : 14
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 14

Il est rappelé que le volet commercial du SCoT, visant à faire participer le maillage commercial aux objectifs de polarisation (organisation de l'armature urbaine) de la Grande agglomération toulousaine, comprend des dispositions exprimées sous forme quantitative (en m² de surface commerciale). A ce titre le SCoT prévoit « un état initial de l'offre -SMEAT-, arrêté au 1^{er} janvier 2009, basé sur l'inventaire de l'Observatoire partenarial du commerce et de la consommation (OP2C) du 1^{er} janvier 2009 » et « un état actualisé de l'offre -SMEAT- [qui] sera mis à jour annuellement, sur la base de l'inventaire de l'OP2C de l'année concernée. Il sera mis à disposition sur le site [du SMEAT] ».

Sur la base des données fournies par l'OP2C, portant sur l'ensemble de l'Aire urbaine de Toulouse, l'état de l'offre recense, et regroupe par type de pôle et par commune, à la fois les surfaces commerciales exploitées à la date d'observation, celles autorisées mais n'ayant encore jamais été exploitées, et celles autorisées mais momentanément inexploitées, dans la Grande agglomération toulousaine (SMEAT).

Dans sa séance du 30 mai 2018, l'OP2C a validé l'actualisation de l'état de l'offre au 1^{er} janvier 2018. Sur la base de celui-ci, il est donc proposé de prendre acte, en Comité syndical, de cet état de l'offre en grandes surfaces commerciales, ci-joint.

Il y aura lieu, en outre, de prendre acte, de la même manière, de ces états pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017, également joints, dont les données avaient été rendues publiques, au fur et à mesure, sur le site de l'OP2C, mais qui n'avaient pas fait l'objet de délibérations spécifiques de la part du SMEAT.

Ces états, une fois validés par le Comité syndical, seront mis en ligne sur le site du SMEAT.

Le Comité Syndical

Entendu l'exposé de Monsieur le Président

Délibère et décide :

Article unique :

De valider les actualisations 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 de l'état de l'offre en grandes surfaces commerciales, ci-jointes et de les mettre à disposition du public.

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 27 novembre 2018.

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

**Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus**

Pour extrait conforme

Le Président

Jean-Luc MOUDENC